



Compte rendu de la Réunion du vendredi 29 mars 2019

Convocation 11 mars 2019

Présents : Mr MOULY Alain– Mr ROUSSEL Christian – Me GUERRERO Jeannine - Mr BARREAU Jean Guy - Mr STEENBERGEN Nils - Mr BOULET Bernard – Fraïsse Francis.

Ordre du jour :

- 1 – Informations.
- 2 – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. CLECT.
- 3 – Etat des taux d'imposition 2019.
- 4 – Approbation des comptes de gestion M14.
- 5 – Approbation des comptes de gestion M49.
- 6 – Approbation des comptes Administratifs.
- 7 – Subventions aux associations
- 8 – Travaux ONF.
- 9 – Questions diverses.

Début de la séance :

Le quorum est atteint la séance débute à 18 heures. Par rapport à l'ordre du jour fixé lors de la convocation du 11 mars 2019, Monsieur le Maire a demandé l'ajout des points suivants : informations, approbation du compte rendu de la séance précédente, subvention aux associations, travaux ONF.

1 – INFORMATIONS :

Suite à l'épisode des grosses pluies et inondations ayant provoqué d'importants dégâts dans certaines communes, Monsieur Mesquida est intervenu auprès de Monsieur le Préfet pour qu'il autorise le déplafonnement du taux de subvention pour atteindre 100% du montant des réparations. Monsieur le Préfet en a accepté le principe.

Le conseil départemental avait fait provisionner 5 millions d'euros au budget du département pour y faire face.

Monsieur le préfet vient de recevoir la délégation des crédits de l'état, le conseil départemental va proposer à la prochaine session du conseil départemental, le complément du département pour atteindre les 100%. (Lettre du 28 mars 2019).

2 – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. CLECT :

Monsieur le Maire donne lecture du bilan du montant de la T P qui s'élève à 1 871 996.04€. Une majorité de commune ont une restitution de l'attribution de compensation par la communauté de communes, alors que Rieussec, doit une contribution de 2066.98€ à cette même communauté de communes.

Monsieur le Maire propose, de ne pas accepter le rapport la CLETC, de ne pas valider définitivement les attributions de compensation 2019 et d'établir une délibération.

Vote : A l'unanimité des participants cette délibération est adoptée.

3 – ETAT DES TAUX 2019 :

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil qu'il convient de fixer le taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière pour 2019. L'état revalorise les valeurs locatives de +1.02%, il propose aucune augmentation de la part de la commune.

| Taxes | Taux 2018 (en %) | Taux 2019 (en %) |
|--|------------------|------------------------|
| Taxe Habitation TH | 7.74 | 7.74 |
| Taxe Foncière sur Propriétés Bâties TFB | 4.75 | 4.75 |
| Taxe Foncière sur Propriété Non Bâtie TFNB | 79.34 | 79.34 |
| Produit fiscal attendu | 16887€ attendu | 16354€ minimal attendu |
| | 16108€ perçu | |

Vote : A l'unanimité des participants cette délibération est adoptée.

4 – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION M14 :

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion du budget principal M 14 :

Section de fonctionnement : Dépenses 148 287.48€ Budget prévisionnel : 240 626.00€

Section de fonctionnement : Recettes 143 226.25€ Budget prévisionnel : 240 626.00€

Résultat de l'exercice 2018 : - 5061.23€

Excédent 2018 : 117 174.21€

Résultat de clôture : 112 112.98€

Section d'investissement : Dépenses 59 133.99€ Budget prévisionnel : 168 475.14€

Section d'investissement : Recettes 168 475.14€

Résultat de l'exercice : -10 712.40€

Déficit 2017 : -30 200.53€

Résultat de clôture : -40 912.93€

Vote : A l'unanimité des participants (sans la Maire) les comptes de gestion M14, 2018 sont adoptés.

5 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION M49 :

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion du budget de l'eau M 49 :

Section de fonctionnement : Dépenses 37 390.45€ Budget prévisionnel : 77 660.00€

Section de fonctionnement : Recettes 74 984.97€ Budget prévisionnel : 77 660.00€

Résultat de l'exercice 2018: 37 594.52€

Déficit 2017: - 30 694.06€

Résultat de clôture : 6 900.46€

Section d'investissement : Dépenses 50 871.08€ Budget prévisionnel : 120 606.55€

Section d'investissement : Recettes 42 581.47€ Budget prévisionnel : 120 606.55€

Résultat de l'exercice : - 8 289.61€

Excédent 2017 : 42 916.55€

Résultat de clôture : 34 626.94€

Vote : A l'unanimité des participants (sans la Maire) les comptes de gestion sont adoptés M 49, 2018 sont adoptés

6 – APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS:

Les résultats des comptes de la trésorerie sont en conformité avec les résultats des comptes municipaux.

7 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Monsieur le Maire propose la répartition suivante :

Association LOUS BRAVES EFANTOUS 2 000€

Collège du Jaur 100€

UNICEF de l'Hérault 75€

Ligue contre le cancer 75€

FNATH 50€

AFSEP Scléroses en plaques 75€

Secours Catholique 75€

Réserve 150€

Vote : A l'unanimité des présents les subventions ci-dessus sont acceptées.

8 – TRAVAUX ONF :

Pas de réalisations proposées en 2018.

Coupes de bois:

- Une coupe de Pin Laricio de corse d'une superficie de 2ha 02 vendue au prix de 10 024 €

- Une coupe de Douglas d'une superficie de 6 ha 36 vendue au prix de 11 616€

Projets 2019 :

Réalisation d'un dépressage et d'un nettoiement manuel dans un peuplement de jeunes résineux de moins de 6m.

Proposition d'une coupe rase de pin sylvestre parcelle 3.

Vote : A l'unanimité des participants la proposition est adoptée.

9 – QUESTIONS DIVERSES :

Pour faciliter la tâche de l'employé municipal il, est envisagé au budget 2019 l'achat d'une remorque pour un montant de 2590€

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance ROUSSEL Christian